

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 26-déc.-2021 Numéro de révision 4

1. Identification

Nom du produit 2,3,4-Trihydroxybenzaldehyde

AC421790000; AC421790050; AC421790250; AC421791000 Cat No.:

No. CAS 2144-08-3

Synonymes Pyrogallolaldehyde

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015**

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut irriter les voies respiratoires



Conseils de prudence

Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Enlever les vêtements contaminés

Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

| Composant | No. CAS | % en poids |
|---------------------------------|-----------|------------|
| Benzaldehyde, 2,3,4-trihydroxy- | 2144-08-3 | 98 |

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux.

Inhalation Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Déplacer à l'air frais. Si la

victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun renseignement disponible.

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Chemical foam. Agents extincteurs appropriés

Aucun renseignement disponible

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Point d'éclair Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité Supérieures

Inférieure

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 2 | 1 | 0 | N/A |

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Éviter la formation de poussière. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Eviter tout contact avec l'eau.

Manutention et stockage

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Ne pas ingérer. Manutention

En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière Entreposage.

étanche. Conserver sous atmosphère inerte. Matières incompatibles. Agents oxydants

forts. Bases fortes.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité
Protection des mains Cants de protection

Matériau des gantsLe temps de passageÉpaisseur des gantsCommentaires à gantsCaoutchouc nitrileVoir les recommandations du-Protection contre lesNéoprènefabricantéclaboussures seulementCaoutchouc naturelPVC

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Propriétés physiques et chimiques

État physiqueAspect

Poudre Solide
Brun clair

OdeurAucun renseignement disponibleSeuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponible

pH
Point/intervalle de fusion
Point/intervalle d'ébullition
Point d'éclair

Aucun renseignement disponible
159 - 162 °C / 318.2 - 323.6 °F
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponible

Densité de vapeur
Non applicable
Densité
1.054

Solubilité Aucun renseignement disponible Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation
Température de décomposition

Addune donnée disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

ViscositéNon applicableFormule moléculaireC7 H6 O4Masse moléculaire154.12

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Sensible à l'air.

Conditions à éviter Éviter la formation de poussière. Exposition à l'air. Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Bases fortes

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Renseignements sur les

composants

Tératogénicité

Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

| Composant | No. CAS | CIRC | NTP | ACGIH | OSHA | Mexique |
|-------------------|-----------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Benzaldehyde, | 2144-08-3 | Non inscrit(e) |
| 2,3,4-trihydroxy- | | | | | | |

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction

Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, Aucun renseignement disponible aigus et différés

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

2,3,4-Trihydroxybenzaldehyde

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible **Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible. Mobilité Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique Méthodes d'élimination

> rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets

dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé Non réglementé **TMD** Non réglementé **IATA** Non réglementé IMDG/IMO

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

| Composant | No. CAS | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory notification - Active-Inactive | EINECS | ELINCS | NLP |
|---------------------------------|-----------|-----|------|------|-----------------------------------------------|-----------|--------|-----|
| Benzaldehyde, 2,3,4-trihydroxy- | 2144-08-3 | - | X | X | INACTIVE | 218-404-2 | - | - |

| Composant | No. CAS | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|---------------------------------|-----------|-------|------|------|------|------|------|-------|-------|
| Benzaldehyde, 2,3,4-trihydroxy- | 2144-08-3 | Х | - | - | i | X | - | - | - |

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

2,3,4-Trihydroxybenzaldehyde

| Composant | No. CAS | OECD HPV | Des polluants organiques persistants | Potentiel de destruction de l'ozone | Restriction des substances dangereuses (RoHS) |
|------------------------------------|-----------|---------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Benzaldehyde, 2,3,4-trihydroxy- | 2144-08-3 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| | | | | | |
| Composant | No. CAS | La directive Seveso | Directive Seveso III | Rotterdam | Basel Convention |

| Composant | No. CAS | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam Convention (PIC) | Basel Convention (Hazardous Waste) |
|------------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|
| Benzaldehyde, 2,3,4-trihydroxy- | 2144-08-3 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Affaires réglementaires Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de révision26-déc.-2021Date d'impression26-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité